© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
2000

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO

REPRODUIT AVEC PERMISSION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

MINISTRY OF TRANSPORTATION

2000-2001
Business Plan

Ontario

Message from the Minister

The Hon. David Turnbull

Recognizing the importance of transportation to economic growth, MTO will set a new record for investment in 2000-2001, with $1 billion targeted to expand and rehabilitate Ontario's highway infrastructure.

Through the SuperBuild initiative, the government has embarked on the largest infrastructure building program in Ontario's history, one which will be key to the growth of our transportation system.

Since becoming Minister of Transportation, I have made road safety my absolute top priority. Through our work, Ontario now has the toughest and most progressive truck safety laws in North America. According to the most recently available statistics, our roads are the fourth safest in North America. Fatalities on our roads are the lowest since 1950, even though the number of licensed drivers in the province has doubled in the past 25 years.

Our efforts to improve road user safety continue. My Action Plan for Safer Roads, introduced in September 1999, is a comprehensive initiative that targets aggressive driving and promotes safer roads.

In our Graduated Licensing Program, we have improved our customer service by cutting road test waiting times by half since September 1999, and we are moving toward providing additional road test availability.

Ontario's highways are roads to prosperity. Every year, more than $1 trillion in goods travel across Ontario's 16,500 centreline kilometres of highway.

I invite you to read our 2000-2001 business plan. It serves both as a progress report and as a road map for the continued growth of a safe transportation system that meets our needs, now and in the future.

Hon. David Turnbull

Minister of Transportation

100-06225/

Ministry Vision

The Ministry of Transportation supports a prosperous economic climate by building and managing a safe and efficient transportation system.

Our ministry's vision is an Ontario transportation infrastructure that fosters improved road user safety and well-planned highway expansion and preservation to bolster growth and development now and in the future.

To realize our vision:

- We set safety standards, focus on improving driver behaviour and enforce road user safety legislation and regulations.
- We plan and manage the building and maintenance of the provincial highway network with an emphasis on value, quality and service.
- We continually strive to achieve the highest efficiencies and endeavour to work more and more with partners and stakeholders to build a better Ontario transportation system.

Core Businesses

Road User Safety

The ministry sets safety standards, develops policies, legislation and regulations, and educates road users about road user safety. MTO evaluates the effectiveness of safety measures and inspects, monitors and enforces compliance with standards. It also tests and licenses drivers and registers vehicles.

Through public education, legislation and enforcement, the government strives to ensure all motorists take responsibility for their behaviour on Ontario's roads.

As a result of Ontario's economic growth and renewed prosperity, there are more drivers and vehicles than ever on the road. The ministry's client base includes more than 7.4 million drivers, almost 8.4 million vehicle registrants, 74,000 commercial carriers and 2,600 commercial clients.

Along with its private sector partners, the ministry works to continuously improve safety programs and services for all road users. The ministry has developed various initiatives, such as establishing the *Advisory Group for Safe Driving*, to raise awareness and promote safe driving practices as well as to receive input on changes to the rules of the road.

The ministry will continue to provide high-quality service and will strive to meet customer expectations for choice of products and services.

Provincial Highways Management

The ministry works to ensure that the provincial highway network is safe, useable, efficient and responsive to Ontario's transportation needs. The ministry delivers strategic highway expansion projects and manages and maintains more than 16,500 centreline kilometres of highway and 2,500 bridges/structures. It works to protect the public investment in the province's highway infrastructure and to increase the cost-effectiveness of capital investments and highway operations.

Responsibilities include:

- planning and design, highway rehabilitation and new construction,

maintenance and operations;

- developing engineering and environmental standards;
- developing operational guidelines and policies;
- developing and implementing new technologies.

In addition to Ontario's highway network, the ministry supports ferry services at eight locations in southwestern, eastern, northwestern and northern Ontario through a combination of direct service delivery and financial support. It also operates and maintains 29 remote airports. These marine and air services complement the provincial highway network, and ensure service and access to remote communities.

The ministry provides technical assistance and support for the design, construction and maintenance of roads and bridges in areas of northern Ontario without municipal organization.

In order to provide good, cost-effective service, the ministry will continue to outsource highway maintenance, while ensuring maintenance standards are met and enforced.

Transportation Policy and Planning

A healthy transportation system is fundamental to economic growth and prosperity in Ontario. With this in mind, the ministry works with other governments, industry partners, municipal associations and the private sector to plan and promote a safe, efficient and reliable transportation system. MTO is enthusiastic about SuperBuild, an initiative that fosters more partnership investments. SuperBuild is the largest infrastructure building program in Ontario's history.

Through its transportation policy and planning activities, the ministry evaluates and monitors social, economic and technology trends. This helps the development of strategic policies and contributes to integrated long-term planning for Ontario's transportation system.

Annual Report on Key Achievements for 1999 - 2000

In 1999-2000, the ministry continued to build on its success by ensuring a safe, well-maintained and expanded transportation infrastructure. MTO also worked to improve customer service by delivering products and services more effectively and efficiently.

Safer road users and drivers

In 1999-2000, the ministry continued to implement some of North America's toughest road user safety measures. According to the most recently available statistics, Ontario's road fatalities per 10,000 drivers continue to decline – a key measure of safety improvement trends. Our tough road user safety measures contributed to Ontario being the fourth safest North American jurisdiction. The province also had its lowest fatality rate since 1950.

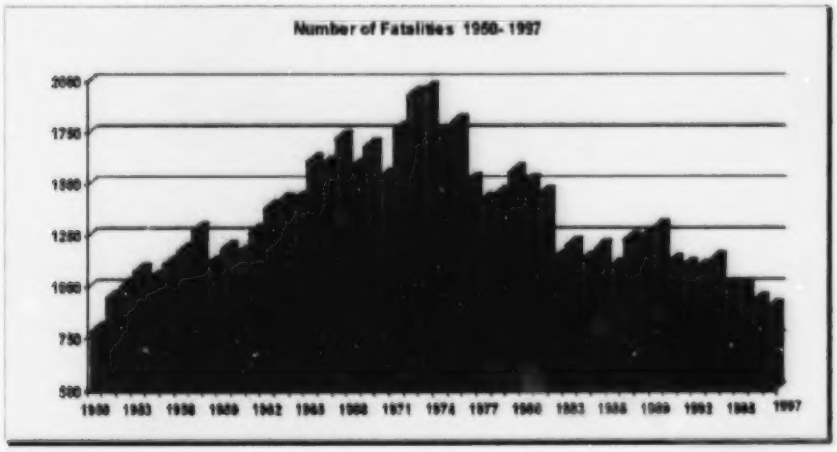

Improved intersection safety. In April 1999, the province and the Insurance Bureau of Canada joined to create a $2 million fund that allows enforcement officers to improve safety at high-risk intersections and to target aggressive drivers. Forty-one police services are participating in this program.

Seat belt safety. Reinforcing its commitment to promoting safer driving, MTO continued to mark April as the month for its annual Spring Seatbelt Campaign, with a focus on children's car seat safety. MTO staff worked with communities across Ontario to conduct events to raise awareness for the need to *buckle up.*

Action Plan for Safer Roads. In September 1999, Minister of Transportation David Turnbull introduced a comprehensive Action Plan for Safer Roads. The plan targets short-and long-term infrastructure improvements and promotes safe driving practices and tougher enforcement on provincial roads. It includes hiring more MTO enforcement officers, increasing public education to encourage safe driving, establishing an Advisory Group on Safe Driving and implementing short-term infrastructure improvements such as paved road shoulders and new rumble strips in specific areas of the province.

Safe commercial vehicles and carriers

Road safety continues to be a ministry priority and thanks to the measures taken by MTO, including implementing the toughest truck safety laws in North America, truck safety in Ontario continues to improve.

Carrier Safety Rating. Beginning in June 1999, MTO introduced the Carrier Safety Rating Program. Motor carrier companies are now rated according to their safety performance. These *public ratings* range from unsatisfactory to excellent and reflect the degree of adherence to safety rules. They give users of trucking and bus services better information in making decisions to contract services.

Roadcheck. Conducted in June, Roadcheck '99 confirmed that truck safety continues to improve in Ontario. Encouraging results from the three-day random truck inspection blitz showed vehicles passing the mechanical fitness inspection rose to 75 per cent, compared to 71 per cent the previous year. Between 1995 and 1999, the number of vehicles that passed the inspection improved by 33 per cent.

Inspection and maintenance standards. Several regulatory changes were implemented on June 1, 1999. These changes improve and clarify the standards for inspecting and maintaining all commercial vehicles.

Efficient testing, licensing and registration services

During the past year, MTO continued its commitment to maintain high standards in testing, licensing and registration.

Improvements to the Graduated Licensing program. As part of its ongoing commitment to improve customer service, in October 1999, MTO announced measures to reduce road test waiting periods for drivers in G1 and G2 without compromising safety standards. These measures included hiring 184 new driver examiners, establishing additional temporary road test facilities and increasing accessibility throughout the province. This resulted in doubling the number of road tests and reducing waiting times by more than half.

Web site availability for checking driver's licences: MTO introduced a system allowing vehicle owners to check the validity of driver's licences through the ministry's web site. The 24-hour, seven-days-a-week service followed the establishment of a law requiring the impoundment of vehicles (regardless of ownership) driven by persons whose driver licences have been suspended as a result of a criminal code conviction such as impaired driving.

New seven- and eight-character personalized licence plates: In March 2000, the ministry announced the much-awaited seven- and eight-character licence plates. With one-of-a-kind, personalized plates in high demand, the new plates give people a unique opportunity to express their creativity and individuality with a plate of their own choice.

Y2K readiness: The ministry devoted significant information technology resources to Y2K readiness for the start of the new millennium. All critical systems continued to function normally and high levels of customer service were maintained.

ServiceOntario initiative: ServiceOntario is one of the largest, most complex service delivery restructuring projects of any government in Canada involving more than 10 million transactions with the public each year, new technologies and the potential involvement of the private sector. ServiceOntario continued to analyze and explore the re-design of routine government services for greater public choice and convenience. MTO was the corporate lead for ServiceOntario until April 1, 2000 when the reporting was transferred to the Ministry of Consumer and Commercial Relations. MTO will maintain a close working relationship with

ServiceOntario to sustain and enhance customer service and accessibility.

A reliable, efficient, accessible and integrated transportation system

The ministry continued its work to develop a framework and methodology for monitoring the performance of the entire transportation system, including modes for which the province is not directly responsible.

Highway 407ETR. In April 1999, the Ontario government announced the sale of Highway 407ETR for $3.1 billion to a private sector consortium of Grupo Ferrovial and its subsidiary Cintra Concesiones de Infraestructuras de Transporte, SNC-Lavalin, and Capital d'Amérique CDPQ, a subsidiary of the Caisse de dépôt et placement du Québec.

The ministry also took decisive action to ensure the 407ETR improved their customer service. Among the improvements is a system ensuring that motorists have fair access to a dispute resolution process regarding 407ETR billing and other administrative matters. To that end, plate denial, an essential, final option to ensure toll payment, was temporarily suspended by MTO until the dispute resolution process was finalized.

GO Transit transfer. In August 1999, the government transferred GO Transit to the Greater Toronto Services Board, following extensive planning and the provision of $106.5 million to seed future GO Transit capital needs.

Transportation planning. The ministry coordinated the development of integrated provincial and municipal transportation plans and systems to support better capital investment decisions. In the Greater Toronto/Hamilton-Wentworth area, the ministry worked with its municipal partners to identify opportunities and approaches to transportation planning for the area.

Intelligent Transportation Systems World Congress. In November 1999, MTO sponsored the highly successful, sixth Intelligent Transportation Systems (ITS) World Congress. The congress was an excellent opportunity for Ontario to showcase its expertise in the development and provision of leading edge ITS products.

Niagara Peninsula. In March 2000, MTO announced the undertaking of a study of transportation needs in the Niagara Peninsula. The Niagara Peninsula Transportation Needs Assessment Study, part of the government's commitment to infrastructure development through the SuperBuild Corporation, will examine alternatives such as a new mid-

peninsula corridor, further widening of parts of the Queen Elizabeth Way from six to eight lanes and other initiatives.

SuperBuild improves access to Pearson Airport. Under an agreement completed by MTO, SuperBuild Corporation and the Greater Toronto Airports Authority (GTAA), 1.5 km of Highway 409, the key access route to Pearson International Airport, will be transferred to the GTAA. The result will be enhanced access to Pearson International Airport following an $80 million GTAA investment, part of its $4.4 billion Airport Development Program. It also means a 615 per cent return on investment for Ontario taxpayers.

Investing in provincial highways

The magnitude of Ontario's highway capital program reflects the government's commitment to a safe and efficient highway network that is vital to the health of Ontario's economy. A key component is the SuperBuild Corporation, which, through strategic partnerships, will create record amounts of investment in Ontario's highway network.

Highway investment. In 1999-2000, for the second year running, the ministry delivered a record highway investment of $692 million, targeted to improve the highway network's state of repair, including safety and operational upgrades. This compares to $667 million in 1998-1999. In 2000-2001, the ministry is delivering another record for investment, with $1 billion for expansion and rehabilitation of Ontario's highways.

Expansion. In 1999-2000, the ministry's capital construction program focused on reducing congestion and improving the condition and capacity of a number of key strategic economic corridors, such as highways 401, 404, 416 and 417. The government continued to fund the expansion of Highways 69 and 11, important economic corridors in northern Ontario. MTO also built 15 new bridges across the province.

Highway 416/ Veterans Memorial Highway. In September 1999, the government officially opened Highway 416, the Veterans Memorial Highway. Highway 416 provides drivers with a full four-lane, 80-km freeway between Ottawa and Highway 401. The project was completed one year ahead of schedule and $14 million under budget.

Major projects. Emphasizing its commitment to build and renew Ontario's transportation infrastructure, in 1999-2000 MTO announced a $75-million project to extend Highway 417 in the Arnprior area; joined

with Durham Region on a partnership to provide $48.5 million in road improvements to Highway 401 in Ajax, Whitby and Oshawa; commenced the reconstruction of the interchange at the Queen Elizabeth Way and Erin Mills Parkway in Mississauga and joined in partnership with Peel Region for the continued northward construction of Highway 410 in Brampton.

Efficiency improvements. Throughout 1999-2000, the ministry has continued to implement significant efficiency improvements through re-engineering of its processes and increased reliance on the private sector for the delivery of engineering, contract administration and maintenance activities, with no change to our high ministry standards. Capital construction continues to be 100 per cent delivered by the private sector. More than 80 per cent of construction administration, engineering and design and highway maintenance is outsourced.

Rehabilitation. Increased investment in rehabilitation has paid off as the condition of the provincial highway network has improved significantly over the last several years. In 1999-2000, MTO rehabilitated 62 bridges and improved and upgraded more than 2,000 centreline kilometres of highway.

Key Commitments and Strategies for 2000 - 2001

Better Driver Behaviour and Practices

MTO will attain its goal of safe driving behaviour by:

- Enhancing general road user safety.
- Targeting problem road users.
- Supporting safe commercial vehicle operations.

Increasing Competitiveness and Creating Jobs

MTO will reach its goal of supporting growth and prosperity by:

- Managing Ontario's highways more efficiently to ensure a high-quality transportation system.
- Emphasizing partnerships through strategic and innovative investments in transportation infrastructure.
- Planning and expanding Ontario's transportation system for the future.

Quality Customer Service

MTO will achieve a high level of service to its customers by:

- Conducting a consistent and thorough review of its programs to ensure that they meet the public's needs.
- Implementing continuous service delivery improvements and customer service excellence.

Value for Money

MTO will attain its goal of providing value for money by:

- Maintaining the highest standards possible in program delivery.
- Delivering a safe and efficient highway network.
- Continually improving the delivery of our business functions, through good management in all areas.

Better Driver Behaviour and Practices

Road user safety. In 2000-2001, the ministry will continue its work to increase enforcement and promote safer driving habits and higher seatbelt use through public education.

MTO will also work to reduce the risk associated with problem road users by implementing an integrated public education, research and legislative review program and will pursue a broader exchange of driver and vehicle information between Canadian jurisdictions.

Safer commercial vehicles. Recognizing that the safe movement of people and goods is essential, the ministry will improve the training and testing of bus and truck drivers. MTO will also introduce periodic renewal of Commercial Vehicle Operator Records (CVOR) to enhance our knowledge of motor carriers. As well, the ministry is applying to join the International Registration Plan to ensure commercial vehicle registration reciprocity with U.S. states.

Service delivery. In customer service, the ministry continues to build greater access to its services, such as driver examinations.

Increasing Competitiveness and Creating Jobs

Investing in infrastructure. In 2000-2001, the government will invest a record $1 billion to expand and rehabilitate our provincial highways.

MTO will continue to support and play an active role in the work of the SuperBuild Corporation, which is spearheading the largest infrastructure building program in Ontario's history. SuperBuild will help develop key strategic partnerships to undertake major highway projects.

Strategic transportation improvements will continue to focus on investments for system expansion in key economic and urban corridors such as Highways 400, 401, 404, 410, 416, 417 and the Queen Elizabeth Way. Recognizing the economic significance of northern highways, such as Highways 69 and 11, the ministry will deliver northern highway expansion projects on behalf of the Ministry of Northern Development and Mines. We will continue to work with our municipal partners to pursue joint funding for highway expansion projects.

All of this significant investment will bring Ontario's highway network to an optimal state of repair of 85 per cent, a major achievement.

Highway network management. To ensure the highest quality highway network, MTO will:

- Develop an asset management business framework that fully integrates capital investment decision-making components;
- Introduce technology applications to better manage provincial highway assets;
- Establish best practice standards for design, construction and engineering;
- Implement a new infrastructure safety program, including improvements to worker safety in construction zones, a new Ontario traffic manual and an ongoing pavement marker program.

Transportation's future. To plan for the future and to ensure that Ontario's transportation system meets our needs for economic competitiveness and safety, the ministry will:

- Work in partnership with other jurisdictions to develop strategic trade corridors and gateways that address congestion in the GTA and other urban areas;
- Continue the development and implementation of our strategy for Intelligent Transportation Systems;
- Work to refine its relationships with other provinces and the federal government on transportation issues, including stronger relationships with U.S. jurisdictions;
- Foster new partnerships with federal and municipal sectors;
- Manage the Highway 407 public/private partnership agreement, to ensure that safety and customer service standards are met and that the highway continues to be an integral part of the overall transportation system.

Quality Customer Service

The ministry will maintain its commitment to quality customer service through a program review that examines ways to improve efficiency and cost-effectiveness. The ministry will also work to improve customer service of driver and vehicle transactions, improve its service delivery and continually upgrade its business functions.

Value for Money

Program delivery. MTO will continue to provide value for taxpayers' money by maximizing direct expenditure on highway capital and minimizing the cost of management and administrative support.

To maintain its commitment to the highest standards in service delivery, the ministry will emphasize quality assurance and will develop and implement a new performance evaluation and rating system for service providers. In 2000-2001, we will continue with a value-engineering program to improve capital project efficiencies and highway safety.

Maintenance. By the end of the year, MTO expects that practically the entire provincial highway network will be maintained by the private sector – with no reduction in the ministry's high standards for highway maintenance. As well, the *Maintenance 2001* initiative, a multi-year special project, will evaluate and demonstrate new technology, techniques and practices that will make winter maintenance more efficient and cost-effective, while ensuring the best possible service and safety for all road users.

Good management. MTO will work to improve the delivery of its existing business through streamlining processes for the services that support its business functions, including the driver and vehicle business and management of its contracted services. We will continue to integrate our business planning and management processes, including risk assessment, and will implement business strategies that enhance accountability and effective use of resources across the organization.

Key Performance Measures

Road User Safety			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2000-2001 Commitments**
Safer Ontario road users and drivers	Number of fatalities per 10,000 licensed drivers	Stay within top 10 North American jurisdictions and maintain improvement trends	Track and report on the number of fatalities and number of collisions per 10,000 licensed drivers Stay within the top 10 in North American jurisdictions and maintain improvement trends
Safe commercial vehicles and carriers	Percentage of commercial vehicles identified as mechanically fit in Roadcheck inspections	Increase to above 70%	Sustain an improvement trend in the proportion of mechanically fit vehicles identified in random Roadcheck inspections to above 70%

Provincial Highways Management			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2000-2001 Commitments**
Provincial highways are delivered cost-efficiently	Percentage of total highway capital cost spent on actual construction vs. overhead in engineering management and administration	80%	Achieve a three-year average of 80% for total highway capital cost invested in actual construction

Transportation Policy and Planning			
Goals/Outcomes	**Measures**	**Targets/Standards**	**2000-2001 Commitments**
Transportation system is reliable, efficient, accessible and integrated	Percentage of population living within 10 kilometres of a major provincial highway corridor	90%	90% of population has access to major provincial highway corridors

1999 - 2000 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals*

Ministry of Transportation	
Operating	$618 million
Capital	$852 million
	4,670 staff

Transportation Policy and Planning	
Operating	$114 million
Capital	$30 million
	152 staff

Road User Safety	
Operating	$192 million
Capital	$0 million
	1,736 staff

Provincial Highways Management	
Operating	$250 million
Capital	$822 million
	2,508 staff

Business Support	
Operating	$62 million
Capital	$0 million
	274 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents. Does not include funded vacancies. Staff size does not reflect recruitment currently under way to fill vacancies.

*PSAB based.

2000-2001 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan*

Ministry of Transportation	
Operating	$537 million
Capital	$799 million
	4,970 staff

Transportation Policy and Planning	
Operating	$50 million
Capital	$0 million
	129 staff

Road User Safety	
Operating	$177 million
Capital	$0 million
	1,870 staff

Provincial Highways Management	
Operating	$243 million
Capital	$799 million
	2,608 staff

Business Support	
Operating	$41 million
Capital	$0 million
	189 staff

Information Technology Cluster	
Operating	$26 million
Capital	$0 million
	174 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents. Does not include funded vacancies. Staff size does not reflect recruitment currently underway to fill vacancies.

*PSAB based.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed.
Visit www.mto.gov.on.ca or call our public inquiries staff at
416-235-4686.
The toll-free number is 1-800-268-4686, and the TTY/TDD number is 416-235-4902.

Minister's Office

Bill Parish: 416-327-1824 E-mail: Bill.Parish@mto.gov.on.ca

Transportation Policy and Planning

Communications Branch
John Cooper: 416-235-4439 E-mail: John.Cooper@mto.gov.on.ca

Provincial Highways Management

Operations Division
Joan Crowther: 905-704-2639 E-mail: Joan.Crowther@mto.gov.on.ca

Road User Safety

Safety and Regulation Division
Kevin Perry: 416-235-5246 E-mail: Kevin.Perry@mto.gov.on.ca

Copies of this document are available free from:
Publications Ontario
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

© Queen's Printer for Ontario, 2000
ISBN 0-7778-9793-8
Ce document est disponible en français

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Plan d'activités
2000-2001

Ontario

Message du ministre

L'hon. David Turnbull

Reconnaissant l'importance des transports pour la croissance économique, le ministère des Transports de l'Ontario investira à nouveau un montant record, soit un milliard de dollars en 2000-2001, dans l'agrandissement et la réfection de l'infrastructure routière de la province.

Par l'entremise de l'initiative SuperCroissance, le gouvernement a entrepris le plus vaste programme d'aménagement de l'infrastructure jamais réalisé en Ontario, programme qui jouera un rôle essentiel dans l'expansion de notre système de transport.

Depuis ma nomination au poste de ministre des Transports, j'ai fait de la sécurité routière ma priorité absolue. Grâce aux efforts que nous avons déployés, l'Ontario dispose des règles de sécurité des camions les plus strictes et les plus progressistes d'Amérique du Nord. Selon les statistiques les plus récentes, les routes de la province se classent au quatrième rang en Amérique du Nord sur le plan de la sécurité. De plus, le nombre d'accidents routiers mortels n'a pas été aussi faible depuis 1950 bien que le nombre de personnes titulaires d'un permis de conduire dans la province ait doublé au cours des 25 dernières années.

Nous continuons d'accroître la sécurité routière. Mon Programme d'action pour une plus grande sécurité routière en Ontario, qui a été annoncé en septembre 1999, est un vaste programme qui met l'accent sur la conduite agressive et fait la promotion de la sécurité routière.

Par ailleurs, nous avons amélioré le service dispensé à la clientèle dans le cadre du Programme de délivrance graduelle des permis de conduire en réduisant de moitié depuis septembre 1999 le temps d'attente pour passer l'examen pratique de conduite et nous prenons diverses mesures afin d'accroître notre capacité de faire passer ces examens.

Les routes de l'Ontario ouvrent la voie de la prospérité. Chaque année, des marchandises d'une valeur de plus d'un billion de dollars circulent sur les 16 500 km de routes de l'Ontario.

Je vous invite à lire le plan d'activités 2000-2001 du ministère. Il s'agit à la fois d'un compte rendu et d'un aperçu des efforts du ministère en vue d'assurer la croissance soutenue d'un système de transport sûr répondant à nos besoins actuels et futurs.

L'honorable David Turnbull
Ministre des Transports

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Transports appuie la prospérité de la province en mettant sur pied et en gérant un système de transport sûr et efficace.

Les objectifs généraux du ministère consistent à s'assurer que l'infrastructure des transports de la province permet d'accroître la sécurité routière et à bien planifier l'expansion et la préservation du réseau routier afin de stimuler la croissance et le développement dès maintenant et pour l'avenir.

Pour atteindre nos objectifs généraux :

- nous définissons des normes de sécurité, nous nous efforçons d'améliorer les habitudes de conduite et nous veillons au respect des lois et règlements régissant la sécurité routière;
- nous planifions et gérons l'aménagement et l'entretien du réseau routier de la province en mettant l'accent sur l'optimisation des ressources, la qualité et le service;
- nous nous efforçons constamment d'accroître l'efficacité de nos activités et nous collaborons de plus en plus avec des partenaires et des intervenants dans le but d'améliorer le système de transport de la province.

Activités de base

Sécurité des usagers de la route

Le ministère des Transports de l'Ontario définit des normes de sécurité, élabore des politiques, des lois et des règlements et sensibilise les usagers de la route à la sécurité routière. Il évalue l'efficacité des mesures de sécurité, se livre à des activités d'inspection et de surveillance et veille au respect des normes. De plus, il fait passer les examens de conduite, délivre les permis de conduire et immatricule les véhicules.

Grâce à ses campagnes de sensibilisation du public, ses mesures législatives et ses activités d'application des lois, le gouvernement veille à ce que tous les automobilistes assument la responsabilité des gestes qu'ils posent sur les routes de l'Ontario.

En raison de la croissance de l'économie et de la nouvelle prospérité que connaît la province, il y a plus de conducteurs et de véhicules que jamais sur les routes. Le ministère compte parmi ses clients plus de 7,4 millions de conducteurs, près de 8,4 millions de titulaires d'une immatriculation, 74 000 transporteurs et 2 600 clients du secteur privé.

En collaboration avec ses partenaires du secteur privé, le ministère améliore continuellement ses programmes et services visant à accroître la sécurité des usagers de la route. Le ministère a lancé plusieurs initiatives telles que le *Groupe consultatif ontarien de la sécurité routière* afin de sensibiliser le public à la sécurité au volant, d'en faire la promotion et de recueillir des commentaires sur la modification des règles de circulation.

Le ministère continuera de fournir des services d'excellente qualité et s'efforcera de répondre aux attentes de ses clients en offrant divers produits et services.

Gestion des routes provinciales

Le ministère veille à ce que le réseau routier provincial soit sûr, praticable et efficace et à ce qu'il réponde aux besoins en transport de l'Ontario. Pour ce faire, le ministère met en oeuvre des projets stratégiques d'expansion du réseau. De plus, il gère et entretient plus de 16 500 km (mesurés selon l'axe de la chaussée) de routes et 2 500 ponts et ouvrages. Il protège l'investissement des deniers publics dans l'infrastructure routière de la

province et cherche à optimiser les investissements de capitaux et les activités d'exploitation des routes.

Parmi les responsabilités du ministère, citons celles qui suivent :

- les activités de conception et de planification, ainsi que la construction, la réfection, l'entretien et l'exploitation des routes;
- l'élaboration de normes techniques et environnementales;
- l'élaboration de politiques et de directives opérationnelles;
- la mise au point et l'adoption de nouvelles technologies.

En plus du réseau routier de la province, le ministère appuie la prestation de services de traversier à huit endroits dans le Sud-Ouest, l'Est, le Nord-Ouest et le Nord de l'Ontario soit en fournissant lui-même ces services ou en leur accordant une aide financière. De plus, il exploite et entretient 29 aéroports en régions éloignées. Ces services maritimes et aériens s'ajoutent au transport terrestre rendu possible par le réseau routier et assurent l'accès aux collectivités en régions éloignées.

Par ailleurs, le ministère fournit une aide et un soutien technique pour la conception, la construction et l'entretien des routes et des ponts dans les régions du Nord de l'Ontario non érigées en municipalités.

Enfin, pour assurer la prestation de services efficients et de bonne qualité, le ministère continuera de confier l'entretien des routes au secteur privé tout en veillant au respect des normes d'entretien.

Planification et politique des transports

La croissance de l'économie et la prospérité de l'Ontario reposent sur un système de transport en bon état. Reconnaissant cet état de fait, le ministère collabore avec d'autres gouvernements, des partenaires de l'industrie, des associations municipales et le secteur privé afin de planifier et de promouvoir un système de transport sûr, efficace et fiable. Le ministère appuie avec enthousiasme l'initiative SuperCroissance, qui favorise la création de partenariats d'investissement. Il s'agit du plus vaste programme d'aménagement d'infrastructure jamais réalisé en Ontario.

Dans le cadre de ses activités de planification et sa politique des transports, le ministère surveille et évalue les tendances sociales, économiques et technologiques. Cette démarche facilite l'élaboration de politiques stratégiques et la planification intégrée à long terme du système de transport de l'Ontario.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 1999-2000

En 1999-2000, le ministère a maintenu le cap sur la réussite en veillant à ce que l'infrastructure des transports soit sûre et bien entretenue et en développant cette infrastructure. De plus, il a amélioré le service à la clientèle en offrant au public divers produits et services de façon plus efficiente.

Sécurité accrue pour les usagers de la route et les conducteurs

En 1999-2000, le ministère a continué de mettre en oeuvre des mesures de sécurité routière qui comptent parmi les plus strictes d'Amérique du Nord. Selon les plus récentes statistiques, le nombre d'accidents routiers mortels par tranche de 10 000 conducteurs en Ontario continue de diminuer. Il s'agit là d'une mesure clé de l'amélioration de la sécurité routière. Grâce entre autres aux mesures strictes que nous avons prises pour accroître la sécurité des usagers de la route, l'Ontario se classe au quatrième rang parmi les territoires les plus sûrs d'Amérique du Nord. De plus, le nombre de décès survenus sur les routes n'a pas été aussi faible depuis 1950.

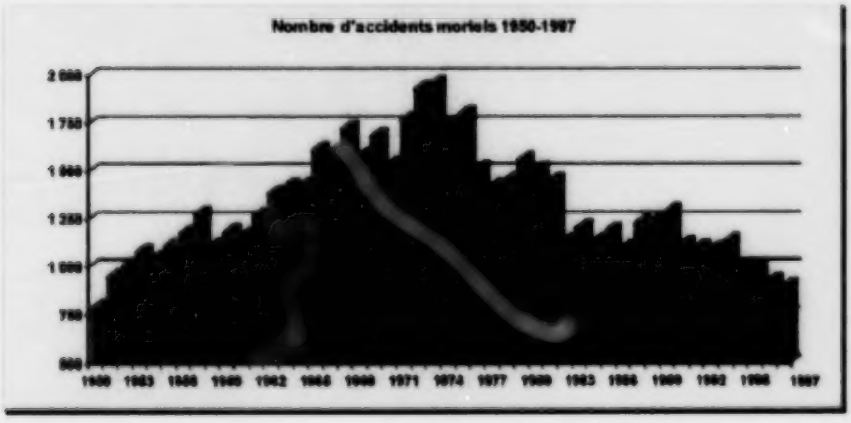

Sécurité accrue aux intersections. En avril 1999, le gouvernement provincial et le Bureau d'assurance du Canada ont uni leurs efforts afin de créer un fonds de deux millions de dollars permettant aux agents

d'exécution de la loi de rendre les intersections à risques élevés plus sûres et de cibler les conducteurs agressifs. Quarante-et-un services de police participent à ce programme.

Ceinture de sécurité. Le ministère a réitéré son engagement envers la sécurité au volant en lançant, en avril, sa campagne annuelle du printemps sur le port de la ceinture de sécurité et en mettant l'accent sur les sièges de sécurité pour enfants. En collaboration avec des collectivités de diverses régions de la province, le personnel du ministère a organisé des activités de sensibilisation à l'importance de boucler sa ceinture.

Programme d'action pour une plus grande sécurité routière en Ontario. En septembre 1999, le ministre des Transports, M. David Turnbull, a présenté un vaste Programme d'action pour une plus grande sécurité routière en Ontario. Ce programme met l'accent sur les améliorations pouvant être apportées à court et à long terme à l'infrastructure, à la sécurité au volant et à une application plus stricte de la loi sur les routes de la province. Il prévoit l'embauche par le ministère d'agents d'exécution des règlements, la sensibilisation du public à la sécurité au volant, la création d'un Groupe consultatif ontarien de la sécurité routière et l'amélioration à court terme de l'infrastructure (asphaltage des accotements et aménagement de zones striées) dans certaines régions de la province.

Véhicules utilitaires et transporteurs sécuritaires

La sécurité routière demeure une des priorités du ministère. Grâce aux mesures qu'a prises le ministère, y compris la mise en oeuvre des règles de sécurité les plus strictes d'Amérique du Nord, la sécurité des camions ne cesse de s'améliorer dans la province.

Évaluation de la sécurité des transporteurs. En juin 1999, le ministère a mis en oeuvre le Programme d'évaluation de la sécurité des transporteurs, qui prévoit l'attribution d'une cote de sécurité aux transporteurs selon leur rendement au chapitre de la sécurité. Ces cotes, qui varient d'inacceptable à excellente, sont rendues publiques et indiquent dans quelle mesure le transporteur respecte les règles de sécurité. De plus, elles fournissent aux utilisateurs de services de camionnage et de transport par autobus des renseignements qui les aident à choisir une entreprise de transport.

Roadcheck. En juin, lors de la campagne Roadcheck 99, on a constaté que la sécurité des camions continue de s'améliorer en Ontario. En effet, selon les résultats encourageants obtenus lors de cette campagne d'inspection au hasard de camions d'une durée de trois jours, le pourcentage de véhicules

en bon état mécanique est passé de 71 pour 100 en 1998 à 75 pour 100 en 1999. De 1995 à 1999, le nombre de véhicules ayant passé l'inspection avec succès s'est accru de 33 pour 100.

Normes d'inspection et d'entretien. Plusieurs modifications réglementaires sont entrées en vigueur le 1er juin 1999 afin d'améliorer et de clarifier les normes d'inspection et d'entretien des véhicules utilitaires.

Services efficaces d'examen, d'immatriculation et de délivrance des permis

Au cours de la dernière année, le ministère a respecté son engagement d'offrir des services d'examen, d'immatriculation et de délivrance des permis de grande qualité.

Amélioration du Programme de délivrance graduelle des permis de conduire. Dans le cadre de son engagement permanent d'améliorer le service à la clientèle, le ministère a annoncé, en octobre 1999, diverses mesures pour réduire le temps d'attente des conducteurs de niveaux G1 et G2 qui souhaitent passer un examen pratique, sans compromettre la sécurité. Ainsi, il a engagé 184 préposés aux examens de conduite, établi d'autres installations provisoires pour les examens pratiques et amélioré l'accès à ces examens partout dans la province. Grâce à ces mesures, le nombre d'examens pratiques a doublé et le temps d'attente a diminué de plus de la moitié.

Vérification des permis de conduire sur Internet. Le ministère a mis en place un système permettant aux propriétaires de véhicules de vérifier la validité d'un permis de conduire sur son site Web. Ce service, qui est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, a été mis en oeuvre à la suite de l'entrée en vigueur d'une loi exigeant la mise en fourrière des véhicules (peu importe qui en est propriétaire) conduits par une personne dont le permis de conduire a été suspendu après avoir été condamnée pour une infraction au Code criminel telle que la conduite avec des facultés affaiblies.

Nouvelles plaques personnalisées à sept et huit caractères. En mars 2000, le ministère a annoncé qu'il offrait des plaques d'immatriculation à sept et huit caractères, qui étaient très attendues. Compte tenu de la grande popularité des plaques personnalisées, les plaques à sept et huit caractères permettront aux acheteurs d'exprimer leur créativité et leur personnalité.

Bogue de l'an 2000. Le ministère a affecté de nombreuses ressources informatiques au bogue de l'an 2000 au début du nouveau millénaire. Tous les systèmes essentiels ont fonctionné normalement et le ministère a pu maintenir des niveaux élevés de service à la clientèle.

Initiative ServiceOntario. ServiceOntario est l'un des projets les plus vastes et les plus complexes de restructuration de la prestation des services jamais réalisé par un gouvernement au Canada. Ce projet, qui porte sur plus de 10 millions d'opérations par année, fait appel à de nouvelles technologies et à la participation possible du secteur privé. Les responsables de l'initiative ServiceOntario ont continué d'étudier de nouveaux moyens de dispenser des services gouvernementaux courants afin d'offrir un plus grand nombre d'options pratiques aux consommateurs. Le ministère était le principal responsable de cette initiative au sein du gouvernement jusqu'au 1er avril 2000, date à laquelle cette responsabilité a été confiée au ministère de la Consommation et du Commerce. Le ministère des Transports continuera de travailler en étroite collaboration avec les responsables de l'initiative ServiceOntario afin de maintenir, voire d'améliorer l'accès et le service à la clientèle.

Un système de transport fiable, efficace, accessible et intégré

Le ministère a continué d'élaborer un cadre et une méthodologie de surveillance du rendement de tout le système de transport, y compris les modes de transport pour lesquels le gouvernement provincial n'est pas directement responsable.

Autoroute 407ETR. En avril 1999, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la vente de l'autoroute 407ETR au prix de 3,1 milliards de dollars à un consortium du secteur privé formé de la société Grupo Ferrovial, de sa filiale Cintra Concesiones de Infraestructuras de Transporte, de SNC-Lavalin et de Capital d'Amérique CDPQ, une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Par ailleurs, le ministère a agi de façon décisive pour s'assurer que les nouveaux propriétaires de la 407ETR améliorent le service à la clientèle. Ainsi, on a veillé à ce que les automobilistes aient un accès équitable à un processus de règlement des différends concernant la facturation et d'autres questions administratives. Pour ce faire, le ministère a suspendu temporairement le mécanisme de refus de renouveler les plaques, une option essentielle utilisée en dernier recours si le péage dû n'a pas été

payé, en attendant que le processus de règlement des différends soit en oeuvre.

Transfert de la responsabilité du Réseau GO. En août 1999, le gouvernement a transféré la responsabilité du Réseau GO à la Commission des services du grand Toronto après avoir procédé à une planification en profondeur et avoir versé 106,5 millions de dollars pour répondre à une partie des besoins futurs du Réseau en matière d'immobilisations.

Planification des transports. Le ministère a coordonné l'élaboration de plans et de systèmes intégrés provinciaux et municipaux de transport afin de faciliter la prise de décisions en matière d'investissement. Dans la région du grand Toronto et de Hamilton-Wentworth, le ministère a collaboré avec ses partenaires municipaux afin de déterminer les possibilités et les méthodes de planification des transports pour cette région.

Conférence internationale sur les systèmes de transport intelligents. En novembre 1999, le ministère a parrainé la sixième conférence internationale sur les systèmes de transport intelligents, qui a connu un franc succès. L'Ontario a profité de l'occasion pour faire valoir son expertise dans la conception et la mise au point de tout nouveaux produits de transport intelligents.

Péninsule de Niagara. En mars 2000, le ministère a annoncé le début d'une étude sur les besoins en transport dans la péninsule de Niagara. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'engagement du gouvernement de développer l'infrastructure par l'entremise de la Société SuperCroissance. On étudiera diverses solutions telles que l'aménagement d'un corridor traversant le milieu de la péninsule, l'élargissement de tronçons de l'autoroute Queen Elizabeth de six à huit voies et d'autres initiatives.

Amélioration de l'accès à l'aéroport Pearson grâce à SuperCroissance. En vertu d'une entente signée par le ministère, la Société SuperCroissance et l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (AAGT), la responsabilité d'un tronçon de 1,5 km de l'autoroute 409, la principale voie d'accès à l'aéroport international Pearson, sera transférée à l'AAGT, qui investira 80 millions de dollars dans le cadre de son programme d'aménagement aéroportuaire, d'une valeur de 4,4 milliards de dollars. Cette mesure améliorera l'accès à l'aéroport et se traduira par un rendement de 615 pour 100 sur l'investissement de l'argent des contribuables ontariens.

Investissement dans les routes provinciales

L'ampleur du programme ontarien d'investissement dans les routes de la province témoigne de l'engagement du gouvernement de veiller à ce que la province dispose d'un réseau routier sûr et efficace, car ce dernier joue un rôle essentiel dans l'économie de l'Ontario. La Société SuperCroissance est un élément clé de ce programme. En effet, par l'entremise de partenariats stratégiques, elle permettra de faire des investissements records dans le réseau routier de la province.

Investissement dans les routes. En 1999-2000, pour la deuxième année consécutive, le ministère a investi un montant record dans les routes, soit 692 millions de dollars, afin d'y apporter diverses améliorations, notamment sur le plan de la sécurité et du fonctionnement. Ce montant fait suite à un investissement de 667 millions de dollars en 1998-1999. En 2000-2001, le ministère investira à nouveau un montant record en affectant un milliard de dollars à l'agrandissement et à la réfection du réseau routier de l'Ontario.

Agrandissement du réseau. En 1999-2000, le ministère a axé son programme d'immobilisations sur divers moyens de réduire les embouteillages, ainsi que d'améliorer l'état et d'accroître la capacité d'un certain nombre de corridors routiers ayant une grande importance pour l'économie tels que les autoroutes 401, 404, 416 et 417. Le gouvernement a continué de financer l'expansion des routes 69 et 11, qui sont très importantes pour l'économie du Nord de l'Ontario. De plus, le ministère a construit 15 ponts dans la province.

Autoroute 416/Autoroute commémorative des anciens combattants. En septembre 1999, le gouvernement a inauguré l'autoroute 416, connue sous le nom d'autoroute commémorative des anciens combattants. L'autoroute 416, qui couvre une distance de 80 km et compte quatre voies, relie Ottawa à l'autoroute 401. La construction de l'autoroute a été terminée un an plus tôt que prévu et à un coût de 14 millions de dollars inférieur aux prévisions.

Projets d'envergure. Dans le cadre de son engagement de développer et de renouveler l'infrastructure des transports de l'Ontario, le ministère a annoncé, en 1999-2000, un projet de prolongement de l'autoroute 417 dans la région d'Arnprior, au coût de 75 millions de dollars; formé un partenariat avec la région de Durham afin d'effectuer des travaux de réfection de l'autoroute 401 à Ajax, Whitby et Oshawa au coût de 48,5 millions de dollars; entrepris la reconstruction de l'échangeur des autoroutes Queen Elizabeth et Erin Mills à Mississauga; et formé un

partenariat avec la région de Peel pour poursuivre le prolongement de l'autoroute 410 en direction nord, à Brampton.

Amélioration de l'efficacité. Au cours de l'exercice 1999-2000, le ministère a continué de prendre d'importantes mesures visant à accroître l'efficacité de ses opérations en se livrant à un exercice de remaniement et en confiant au secteur privé un plus grand nombre d'activités d'ingénierie, d'administration de contrats et d'entretien sous réserve du respect des normes strictes du ministère. Le secteur privé continue d'aménager la totalité des installations permanentes. Plus de 80 pour 100 des travaux d'administration des projets de construction, d'ingénierie, de conception et d'entretien des routes lui ont aussi été confiés.

Réfection. L'augmentation des investissements dans la réfection des routes a donné de bons résultats. En effet, l'état du réseau routier provincial s'est nettement amélioré au cours des dernières années. En 1999-2000, le ministère a réparé 62 ponts et procédé à la réfection de plus de 2 000 km de routes mesurés selon l'axe de la chaussée.

Engagements et stratégies clés en 2000-2001

Accroître la sécurité routière

Le ministère prendra les mesures suivantes pour accroître la sécurité routière :

- accroître la sécurité générale des usagers de la route;
- mettre l'accent sur les usagers de la route qui causent des problèmes;
- appuyer la sécurité des véhicules utilitaires.

Accroître la compétitivité et créer des emplois

Le ministère prendra les mesures suivantes pour favoriser la croissance et la prospérité de la province :

- gérer le réseau routier de l'Ontario de façon plus efficace afin de s'assurer que la province dispose d'un système de transport de grande qualité;
- mettre l'accent sur les partenariats en procédant à des investissements stratégiques et innovateurs dans l'infrastructure des transports;
- se livrer à un exercice de planification et assurer l'expansion du système de transport de l'Ontario pour répondre aux besoins futurs.

Offrir un service de qualité à la clientèle

Le ministère prendra les mesures suivantes pour fournir un service de grande qualité à sa clientèle :

- effectuer une étude en profondeur de ses programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins du public;
- continuer d'améliorer la prestation des services et viser l'excellence en matière de service à la clientèle.

Optimiser les ressources

Le ministère prendra les mesures suivantes pour assurer l'optimisation des ressources :

- respecter les normes les plus strictes qui soient en matière de prestation de programmes;
- veiller à ce que le réseau routier soit sûr et efficient;
- améliorer constamment les opérations du ministère en adoptant de saines pratiques de gestion dans tous les domaines.

Accroître la sécurité routière

Sécurité des usagers de la route. En 2000-2001, le ministère continuera de prendre des mesures afin de mieux faire respecter la loi, ainsi que de promouvoir la sécurité au volant et le port de la ceinture de sécurité à l'aide d'une campagne de sensibilisation.

Il s'efforcera également de réduire les dangers que présentent les conducteurs à risques en mettant en oeuvre un programme intégré de sensibilisation du public, de recherche et d'examen des mesures législatives. En outre, il appuiera un plus grand échange de renseignements sur les conducteurs et les véhicules entre les territoires canadiens.

Sécurité des véhicules utilitaires. Reconnaissant la très grande importance que revêt le transport sécuritaire des passagers et des marchandises, le ministère améliorera les programmes de formation et d'examen des conducteurs d'autobus et de camions. De plus, le certificat d'immatriculation d'utilisateur de véhicule utilitaire devra désormais être renouvelé à intervalles réguliers, ce qui permettra au ministère de se tenir au fait de la situation des transporteurs. Enfin, le ministère entend participer au programme international d'immatriculation afin d'assurer la réciprocité de l'immatriculation des véhicules utilitaires avec les États américains.

Prestation des services. En ce qui concerne le service à la clientèle, le ministère continue d'améliorer l'accès à ses services, notamment les examens de conduite.

Accroître la compétitivité et créer des emplois

Investir dans l'infrastructure. En 2000-2001, le gouvernement investira un montant record d'un milliard de dollars dans l'agrandissement et la réfection du réseau routier de la province.

Le ministère continuera d'appuyer la Société SuperCroissance et de jouer un rôle actif dans ses activités. Cette société dirige le plus vaste programme d'aménagement de l'infrastructure jamais réalisé en Ontario. Elle favorisera la création de partenariats stratégiques pour la réalisation de projets routiers de grande envergure.

Soucieux d'apporter des améliorations stratégiques au système de transport, le ministère continuera de mettre l'accent sur l'expansion du système dans des corridors urbains jouant un rôle important sur le plan économique, notamment les autoroutes 400, 401, 404, 410, 416, 417 et Queen Elizabeth. Reconnaissant l'importance économique des routes du Nord, y compris les routes 69 et 11, le ministère réalisera des projets d'expansion routière dans cette région au nom du ministère du Développement du Nord et des Mines. De plus, il continuera de collaborer avec ses partenaires municipaux afin d'assurer un financement conjoint des projets d'expansion du réseau routier.

Grâce à cet investissement considérable, le réseau routier de l'Ontario affichera un état optimal de réparation de 85 pour 100, ce qui constitue une réalisation remarquable.

Gestion du réseau routier. Pour s'assurer que le réseau routier est de toute première qualité, le ministère :

- définira un cadre de gestion des biens intégrant toutes les composantes du processus servant à prendre des décisions concernant les investissements;
- fera appel à des applications technologiques afin de mieux gérer les biens faisant partie du réseau routier de la province;
- établira des normes portant sur les meilleures pratiques de conception, de construction et d'ingénierie;
- mettra en oeuvre un programme de sécurité de l'infrastructure comprenant des mesures d'amélioration de la sécurité des travailleurs dans les zones de construction, un nouveau manuel provincial de circulation et un programme permanent de marquage de la chaussée.

Avenir des transports. Pour être prêt à faire face à l'avenir et pour s'assurer que le système de transport de l'Ontario répond aux besoins de la province en matière de compétitivité et de sécurité, le ministère :

- collaborera avec d'autres territoires pour aménager des corridors commerciaux stratégiques et des portes d'entrée permettant d'atténuer les embouteillages dans la région du grand Toronto et d'autres zones urbaines;
- continuera d'élaborer et de mettre en oeuvre sa stratégie applicable aux systèmes de transport intelligents;
- renforcera les liens noués avec d'autres provinces, le gouvernement fédéral et des États américains en matière de transport;
- formera de nouveaux partenariats avec le gouvernement fédéral et les municipalités;
- gérera l'accord de partenariat entre les secteurs public et privé concernant l'autoroute 407 pour s'assurer que les normes de sécurité et de service à la clientèle sont respectées et que l'autoroute demeure une partie intégrante du système de transport.

Offrir un service de qualité à la clientèle

Le ministère continuera d'offrir un service de qualité à sa clientèle en passant ses programmes en revue dans le but de trouver des moyens d'en accroître l'efficacité et d'optimiser les ressources. Il prendra des mesures pour faciliter les formalités à remplir concernant les conducteurs et les véhicules, offrir des services de meilleure qualité et améliorer constamment ses fonctions de gestion.

Optimiser les ressources

Prestation des programmes. Le ministère continuera d'utiliser judicieusement les deniers publics en maximisant les dépenses directes affectées aux immobilisations routières et en minimisant les coûts de gestion et de soutien administratif.

Pour respecter l'engagement qu'il a pris de fournir des services de toute première qualité, le ministère mettra l'accent sur l'assurance de la qualité et élaborera et mettra en oeuvre un système d'évaluation du rendement des fournisseurs de services. En 2000-2001, il poursuivra son programme d'analyse des coûts afin d'accroître l'efficience des projets d'immobilisations et la sécurité routière.

Entretien. Le ministère prévoit que, d'ici la fin de l'exercice, la quasi-totalité du réseau routier de la province sera entretenue par le secteur privé, qui respectera les strictes normes d'entretien établies par le ministère. De plus, dans le cadre du Projet d'entretien des routes 2001, qui durera plusieurs années, on évaluera et mettra à l'essai de nouvelles technologies, techniques et pratiques permettant d'accroître l'efficacité des activités d'entretien hivernal et d'optimiser les ressources tout en fournissant les meilleurs services qui soient aux usagers de la route et en assurant leur sécurité.

Saine gestion. Le ministère prendra diverses mesures pour améliorer ses activités en rationalisant les processus qu'il utilise à l'appui de ses fonctions de gestion, y compris les formalités à remplir relativement aux conducteurs et aux véhicules et la gestion de ses marchés de services. Il continuera d'intégrer ses processus de planification et de gestion de ses activités, y compris l'évaluation des risques, et mettra en oeuvre des stratégies qui amélioreront la reddition de comptes et assureront une utilisation efficace des ressources au sein du ministère.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Sécurité des usagers de la route

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2000-2001
Sécurité accrue pour les usagers de la route et les conducteurs ontariens.	Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire.	Continuer de faire partie des dix territoires nord-américains les plus sécuritaires et maintenir la tendance à l'amélioration.	Relever et communiquer le nombre de décès et de collisions par tranche de 10 000 titulaires d'un permis de conduire. Rester parmi les dix territoires nord-américains les plus sécuritaires et maintenir la tendance à l'amélioration.
Véhicules utilitaires et transporteurs sécuritaires.	Pourcentage de véhicules utilitaires qui ne présentent pas de défaut mécanique lors des inspections effectuées dans le cadre du programme Roadcheck.	Atteindre un pourcentage supérieur à 70 %.	Maintenir la tendance à l'amélioration relativement au pourcentage de véhicules ne présentant pas de défaut mécanique lors des inspections Roadcheck en portant ce pourcentage à plus de 70 %.

Activité de base : Gestion des routes provinciales

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2000-2001
Gérer les routes provinciales de façon efficiente.	Pourcentage des dépenses d'immobilisations routières consacrées à la construction proprement dite par rapport aux frais généraux d'ingénierie, de gestion et d'administration.	80 %.	Atteindre une moyenne sur trois ans de 80 % en ce qui concerne les dépenses totales d'immobilisations routières consacrées à la construction proprement dite.

Activité de base : Planification et politique des transports			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2000-2001**
Le système de transport est fiable, efficace, accessible et intégré.	Pourcentage de la population vivant dans un rayon de 10 km d'un des principaux corridors routiers de la province.	90 %.	90 % de la population a accès à l'un des principaux corridors routiers de la province.

Dépenses réelles provisoires du ministère par activité de base en 1999-2000*

Ministère des Transports	
Fonctionnement	618 millions de $
Immobilisations	852 millions de $
	4 670 employés

Planification et politique des transports	
Fonctionnement	114 millions de $
Immobilisations	30 millions de $
	152 employés

Sécurité des usagers de la route	
Fonctionnement	192 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	1 736 employés

Gestion des routes provinciales	
Fonctionnement	250 millions de $
Immobilisations	822 millions de $
	2 508 employés

Soutien des activités	
Fonctionnement	62 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	274 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein. Il ne comprend pas les postes vacants prévus au budget et ne tient pas compte du recrutement en cours pour remplir les postes vacants.

*Selon la méthode comptable du CCSP.

*Plan des affectations 2000-2001 approuvées par le ministère par activité de base**

Ministère des Transports	
Fonctionnement	537 millions de $
Immobilisations	799 millions de $
	4 970 employés

Planification et politique des transports	
Fonctionnement	50 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	129 employés

Sécurité des usagers de la route	
Fonctionnement	177 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	1 870 employés

Gestion des routes provinciales	
Fonctionnement	243 millions de $
Immobilisations	799 millions de $
	2 608 employés

Soutien des activités	
Fonctionnement	41 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	189 employés

Groupement de la technologie de l'information	
Fonctionnement	26 millions de $
Immobilisations	0 million de $
	174 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein. Il ne comprend pas les postes vacants prévus au budget et ne tient pas compte du recrutement en cours pour remplir les postes vacants.

*Selon la méthode comptable du CCSP.

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du ministère sont les bienvenus. Visitez le site www.mto.gov.on.ca ou appelez notre service d'information de la clientèle au (416) 235-4686. Le numéro sans frais est le 1 800 268-4686 et le numéro ATS/ATME est le (416) 235-4902.

Bureau du ministre

Bill Parish : (416) 327-1824; courriel : Bill.Parish@mto.gov.on.ca

Planification et politique des transports

Direction des communications
John Cooper : (416) 235-4439; courriel : John.Cooper@mto.gov.on.ca

Gestion des routes provinciales

Division des opérations
Joan Crowther : (905) 704-2639; courriel : Joan.Crowther@mto.gov.on.ca

Sécurité des usagers de la route

Division de la sécurité et des règlements
Kevin Perry : (416) 235-5246; courriel : Kevin.Perry@mto.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : (416) 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000

ISBN 0-7778-9795-4

This document is also available in English.